

	CAP-BEP Epreuve obligatoire Contrôle terminal Fiche candidat	TENNIS DE TABLE
--	---	----------------------------------

DEFINITION DE L'EPREUVE

Les candidats jouent plusieurs tours de « montée-descente » afin d'être positionnés pour constituer des poules mixtes ou non de trois à cinq joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins deux parties contre deux adversaires. Une partie se joue en deux manches gagnantes de onze points. Chaque échange donne lieu à un point.

MATERIEL A PREVOIR

Une raquette, une balle et des chaussures de sport propres.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Elle se déroule en trois étapes

- Rassemblement des candidats, appel et explication du déroulement de l'épreuve.
- Echauffement spécifique : 2 à 4 joueurs par table. Pendant cet échauffement, le jury procède à un pré-classement hiérarchisé des candidats afin de les placer sur les tables de la « montée-descente » qui suit.
- A l'issue de celle-ci, les joueurs sont distribués en poule, chaque candidat rencontre les autres suivant le règlement suivant : partie en deux manches gagnantes de onze points. Au cas où deux parties consécutives sont effectuées pour un même joueur, un temps de récupération de trois minutes lui est accordé. Au cours des parties, le jury évalue les niveaux de compétence des candidats.
Chaque joueur arbitrera au moins une partie.